

ELEVES DE BEUCAIRE SUR LA LIGNE 221 « TARASCON / ARLES »

RENOUVELLEMENT

Sont concernés :

- Les lycéens (étudiants non)
- Ceux scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'Etat

Pièces à fournir :

- ✓ Le formulaire d'inscription complété. Ce document est également disponible sur le site : **tout-envia.com**
- ✓ Une photo d'identité récente en couleur de moins de 6 mois
- ✓ Pour les moins de 16 ans nés(es) avant le 1^{er} septembre 2007 :
 - Certificat d'inscription ou de scolarité 2023-2024
 - Bulletin DU 3^{ème} trimestre notifiant le passage en classe supérieure

En déposant le dossier, vous reconnaissez avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur des transports scolaires qui est consultable sur le site : tout-envia.com

POUR INFORMATION

Durant l'année scolaire 2023-2024, les élèves de Beaucaire qui souhaiteront prendre la ligne Envia 221 « Tarascon – Arles » pour se rendre dans un établissement scolaire d'Arles, devront, au préalable, s'inscrire auprès du conseil régional Occitanie pour le trajet « Beaucaire – Tarascon » afin de pouvoir bénéficier de la carte Envia.

Ils devront présenter un feuillet témoignant de leurs inscriptions auprès du conseil régional Occitanie

Sans ce document, la carte Envia « Tarascon – Arles » ne pourra être délivrée

Paiement :

- ❖ Dossier déposé avant le 31 juillet inclus : **GRATUIT**
- ❖ Dossier déposé entre le 1^{er} et le 31 août : **10 €**
- ❖ Dossier déposé à partir du 1^{er} septembre : **20 €**

Ces élèves ne seront pas soumis au paiement de l'abonnement de 50 € (réseau Envia).

GRATUITE POUR LA DELIVRANCE D'UN CONTRAT
SCOLAIRE VALABLE SUR LE RESEAU ENVIA EN ILLIMITE
(accès à l'ensemble du réseau du 1^{er} septembre 2023 au
31 août 2024)